



Arles, vendredi 26 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03352

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Obstacles à la navigation (Ponton PK 153.9 RG)**Présence d'un tronç****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 26/05/2023 à 15:30 au 09/06/2023 à 18:00 - avec pour périodicité : Permanent

o Rhône

au pk 153,900 (Ponton RG) - Rive gauche

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés de la présence d'un tronç devant le ponton situé au PK153.9 en rive gauche du Rhone. Une interdiction de stationner est déclarée à cet endroit.

Service(s) à contacter :

CNR, 2 rue André Bonin, 69316 LYON Cedex 04

Tél : 0472006969 - Fax : 0478299617

Date limite d'affichage :

10/06/2023

Par délégation

Signé

Guillaume CHAUVEL